

Association APSCE

20 rue guillaume trébutien

14680 Fresney le Puceux

Tel :06,62,06,24,15

Fresney le Puceux, le 29 novembre2023

Monsieur le Préfet,

En octobre 2021, les habitants de nos communes de la plaine sud de Caen ont découvert un mât haut de 120 mètres ; ce mât était planté au beau milieu des champs le long de la route nationale 158 dans le sens Caen-Falaise. Nous faisons partie de ces habitants et nous nous sommes organisés en association dès lors que nous avons péniblement réussi à obtenir des informations concernant le projet d'implantation d'un parc éolien qui se situerait sur notre secteur : la plaine sud de Caen. Ce projet est porté par le promoteur Neoen.

Si nous tenons à vous rappeler ce qui s'est passé en octobre 2021, c'est que cela est symptomatique de la façon d'agir du promoteur Neoen : mettre tous les acteurs devant le fait accompli et confisquer l'information au profit de ceux qui sont favorables à ce projet pour des raisons financières.

Notre association œuvre pour la défense du cadre de vie des habitants des communes de la plaine sud de Caen et notamment des communes de Fresney le Puceux, Fontenay le Marmion, Castine en Plaine, Cinthaux et Bretteville sur Laize. Nous sommes opposés à ce projet pour plusieurs raisons.

Les éoliennes sont tributaires du vent et les statistiques fournies par Enedis montrent que les éoliennes ne sont qu'à 20% de leurs capacités de production. Ainsi, ces machines ne parviennent pas à fournir la quantité d'électricité nécessaire à nos territoires. Il faut invariablement compenser par une autre énergie. Les subventions publiques allouées à l'implantation des parcs éoliens coûtent des milliards d'euros aux contribuables pour des résultats très modestes. L'Etat incite actuellement les communautés de communes à implanter des parcs éoliens en sacrifiant nos campagnes alors que nos finances publiques ne le permettent pas.

Les éoliennes produisent des nuisances sonores et visuelles que nos concitoyens ne veulent pas subir. A ce jour, Neoen n'a toujours pas produit une seule étude acoustique sérieuse à propos de son projet d'implantation sur notre secteur. Les habitants ont le droit d'être inquiets et révoltés quand on sait qu'il est question d'implanter des éoliennes de 220 mètres de haut à moins d'un kilomètre des premières habitations.

Les éoliennes ne présentent pas les garanties d'une approche écologique respectueuse de la biodiversité : le projet actuel serait implanté en limite de la commune de Castine en Plaine. Il s'agit là d'un secteur où le captage des eaux est possible. Comment assurer ce captage avec des éoliennes ? Ce secteur est un des rares endroits de la plaine sud où subsiste encore un bois : le bois Cingal.

Quelles mesures peuvent être prises pour éviter la destruction massive d'oiseaux (dont certaines espèces sont protégées par la loi, le busard saint-martin en fait partie), des chauves-souris, ou d'autres espèces protégées ? Faudrait-il stopper les éoliennes la nuit comme le préfet du Morbihan a été obligé de le faire dans son département ? Quelles solutions sont envisagées par Neoen pour le recyclage des pales en composite des éoliennes ? Quid des tonnes de béton déversées dans les terres agricoles quand les baux commerciaux arriveront à terme : qui devra les extraire et qui en assurera le financement ?

Monsieur le Préfet, en tant que représentant de l'Etat, il est de votre responsabilité de défendre les intérêts des habitants de nos territoires. Il est inacceptable que des entreprises privées saccagent nos campagnes pour gagner des millions d'euros. Il est de votre responsabilité d'organiser une vraie concertation avec la population : vous devez autoriser les consultations citoyennes comme cela a été le cas à Fontenay le Marmion. 91% des habitants ont voté contre le projet éolien porté par Neoen.

Nous avons décidé de collecter les avis des habitants de Castine en Plaine, Fresney le Puceux, via une pétition parce que la consultation citoyenne leur a été refusée.

Dans un pays comme le nôtre qui est fracturé, où nos concitoyens ont perdu confiance en leurs représentants, vous devez écouter le peuple et lui donner la parole. La consultation organisée par Neoen n'est qu'une mascarade et elle n'est absolument pas représentative de l'avis de la population locale puisque très peu d'habitants y participent.

Nous sommes allés au contact des habitants de Castine en Plaine, Fresney le Puceux, et le résultat est clair : nous avons l'honneur de vous remettre une pétition qui a rassemblé environ 1000 signatures contre le projet d'implantation du parc éolien sur la plaine sud de Caen, ceci n'est qu'un début.

Nous vous demandons de prendre ce résultat en compte et de donner la parole aux habitants de nos communes via des consultations citoyennes comme cela a été le cas à Fontenay le Marmion. Nous vous demandons d'écouter nos concitoyens et de leur laisser le droit d'accepter ou de refuser ce projet de parc éolien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes salutations distinguées,

Monsieur Olivier Bisson, Président de l'APSCE